

### **Première consultation politique entre le MAE du Vietnam et de la Tanzanie**

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Bùì Thanh Sơn a reçu le 3 décembre à Hanoï le vice-ministre tanzanien des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine, Cosato David Chumi, à l'occasion de sa visite au Vietnam pour coprésider la première consultation politique entre les deux ministères.

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Bùì Thanh Sơn (droite) et le vice-ministre tanzanien des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine, Cosato David Chumi.

Bùì Thanh Sơn a proposé que les deux pays renforcent leur coopération dans les domaines des télécommunications, de l'agriculture, des minéraux, du textile-habillement et augmentent le commerce bilatéral de produits comme les graines de cajou brutes, le coton, les machines agricoles...

Concernant l'investissement, il a suggéré que le gouvernement tanzanien continue de créer des conditions favorables pour que le groupe Viettel participe à des projets de transformation numérique, de gouvernement électronique, de services publics en ligne... en Tanzanie.

Il a affirmé que le Vietnam était prêt à envoyer des experts en Tanzanie pour la soutenir dans les domaines de l'agriculture et de la santé, selon un modèle qui a été mis en œuvre avec succès dans de nombreux autres pays africains.

Cosato David Chumi a proposé que le Vietnam augmente le partage des expériences de développement dans les domaines de l'industrialisation, de l'agriculture, de la transformation des produits agricoles et de la pêche. Il a souligné qu'avec son emplacement stratégique en Afrique de l'Est, la Tanzanie est prête à être un pont permettant au Vietnam d'accéder aux principaux marchés tels que la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Il a demandé au Vietnam d'augmenter ses importations de produits majeurs de Tanzanie, dont le Vietnam a besoin comme le coton, les minéraux.

Intensifier le partage d'expériences

Le même jour, la vice-ministre vietnamienne des Affaires étrangères Nguyễn Minh Hằng et le vice-ministre tanzanien Cosato David Chumi ont coprésidé la première consultation politique entre les deux ministères. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès de la coopération bilatérale dans divers domaines.

Cosato David Chumi a déclaré que la partie tanzanienne souhaitait continuer à élargir et à diversifier les domaines de coopération avec le Vietnam, en se concentrant sur les domaines potentiels dans lesquels la Tanzanie peut tirer des leçons des expériences de développement et attirer des investissements vietnamiens, tels que l'industrialisation, les télécommunications, la transformation numérique, le textile et l'habillement, la transformation de produits agricoles, l'élevage, la production rizicole...

Nguyễn Minh Hằng a proposé que les deux parties coordonnent pour l'organisation bientôt de la deuxième réunion du Comité mixte de coopération bilatérale ; étudient la création de sous-

commissions de coopération par domaine pour créer davantage de mécanismes de consultation et d'échange direct entre les ministères et branches des deux pays.

Elle a demandé à la Tanzanie de créer les conditions permettant au Vietnam d'importer des noix de cajou brutes en volume stable et important ; de se coordonner pour promouvoir l'ouverture des marchés et diversifier les produits d'importation et d'exportation ; de partager d'expériences de développement et d'accélérer la reconnaissance mutuelle en la matière halal...

La vice-ministre a également proposé que les deux parties recherchent et intensifient leur partage d'expériences dans le développement, la transformation économique, la formation de leadership de gestion, l'échange d'étudiants et de jeunes diplomates, la formation en matière de défense...

Les deux parties ont également convenu de continuer à se coordonner et à se soutenir mutuellement dans les forums multilatéraux ; promouvoir les négociations et la signature de cadres juridiques pour créer des conditions favorables à la coopération bilatérale...